



## Rapport d'activité juridique 2022



### Introduction

L'activité juridique salariée a repris à temps plein en avril 2022. L'équipe a été renforcée par l'arrivée d'Olivia, étudiante en master de droit public de l'environnement et de l'urbanisme, dans le cadre d'un service civique de 6 mois (mi février à mi août) en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et encadré par Alain et Delphine. Comme chaque année, de l'aide ponctuelle a aussi été apportée par des bénévoles juristes et non juristes, des avocats et Isabelle.

Les temps forts de l'activité en 2022 ont été la mise en place des premières sessions de stage de citoyenneté environnement en partenariat avec l'OFB et le Parquet de Coutances et un travail conséquent sur l'information relative aux outils juridiques de préservation des haies bocagères. Sur le contentieux, l'année 2022 a été marquée par deux dossiers très attendus, à savoir la défense en appel des intérêts de la nature et de l'environnement dans le procès dit des carottes de Créances et l'utilisation d'un produit phytopharmaceutique interdit, ainsi que la tenue d'une audience correctionnelle dans l'affaire de SNCF Réseau dans le cadre de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans des conditions illégales suite à notre plainte en 2016.

### Activités non contentieuses

#### *Information juridique*

Elle s'est réalisée

- De manière constante à l'association suite à des sollicitations téléphoniques ou courriels par Isabelle et Delphine selon les cas. Les thèmes se maintiennent avec une prédominance pour la préservation du bocage et la préservation de l'eau. Une information a fait l'objet d'une demande de participation financière pour un montant de 240€ sur les haies et éléments boisés en limite de propriété. 1 sollicitation émanait d'un élu et, relative aux servitudes de passage du littoral.
- De manière plus ponctuelle lors de notre participation aux Pluies de juillet. Delphine a pu orienter les gens aux côtés des bénévoles le dimanche et a été mobilisée au côté de l'OFB sur leur atelier de l'après-midi sur le thème « passer à l'action ». Le travail d'Olivia sur la préservation des haies a été mis à disposition du public. Présente le samedi matin, elle a pu apporter des réponses directement sur le sujet.
- Par la réalisation d'outils d'information juridique sur la préservation des haies.
  - Olivia a travaillé sur les outils juridiques de préservation de la haie. Son travail a abouti à la réalisation d'une synthèse documentaire sur la haie puis à une synthèse des outils législatifs et réglementaires relatifs aux haies bocagères.
  - Delphine et Olivia participent au groupe de travail sur la réglementation relative à la haie, initié et animé par FNE nationale réseau agri. La réalisation d'un guide de la réglementation sur les haies bocagères a été décidé. Le format internet avec l'outil Wiki a été retenu. Une première partie sur les outils juridiques les plus mobilisables devraient pourvoir être mise à disposition des bénévoles voir du public en 2023.
- Concernant notre engagement au sein du point d'accès à la protection de l'environnement (PAPE) mis en place à la Maison de la Justice et du Droit (MJD) en juillet 2021, il n'a pas amené de mobilisation particulière du service juridique en 2022. Le constat commun est un manque de visibilité et de

communication sur ce nouvel outil d'information. La MJD a envisagé des demi-journées d'information avec l'ensemble des partenaires pour faire connaître ce PAPE, avec une concrétisation en 2023 sur le thème du bocage et de l'eau.

### *Formation – Conférence – Débat*

- Suite à la convention signée en décembre 2021 avec le Parquet de Coutances et l'OFB, Delphine s'est chargée de la mise en place et de l'organisation des premiers stages de citoyenneté environnement en réponse pénale à des atteintes à l'environnement de faibles gravités. Deux sessions dites généralistes ont été organisées (24/06/22 pour 11 participants, et 25/11/22 pour 10 participants) à l'Aquascole (association AVRIL). La journée s'organise en deux parties : une matinée théorique et un après-midi de mise en pratique. Le but est de travailler de manière dynamique avec des participants actifs et des échanges constructifs. Les partenariats avec l'OFB (matin) et l'association AVRIL (l'après-midi) dans le cadre de ces stages sont très positifs. La mobilisation d'un groupe de bénévoles de Manche-Nature est très importante (voir rapport naturaliste). L'ensemble participe à la réussite de ces objectifs. Un bilan favorable a été réalisé en fin d'année avec le Parquet de Coutances (12/12/22). La convention est reconduite en 2023.
- Participation de Delphine sur l'accès à l'information législative et réglementaire sur le sujet de « l'arbre dans le bocage », conférence organisée par l'association AVRIL avec l'intervention de Karine Marsilly, arboriste (2/04/22). Environ 80 participants et des échanges montrant l'intérêt et l'inquiétude du public pour la préservation du bocage et des éléments boisés.

### *Plaidoyer – Commission institutionnelle*

- Delphine et Olivia ont représenté Manche-Nature au comité annuel de suivi de la cueillette professionnelle des Salicornes (3/05/2022).
- La ville de Granville, en partenariat avec le CPIE du Cotentin et l'OFB, a mis en place un comité citoyen au sujet des Goélands argentés, avec pour objectif le vivre ensemble. Elle a décidé l'arrêt de la stérilisation des œufs pour cette espèce protégée. Delphine est intervenue lors d'une réunion de ce comité pour présenter aux côtés des interventions du GON et de la DREAL la législation, la nécessité de la respecter et ce que l'on peut ou pas faire dans ce cadre (15/06/22).
- Dans ses missions, Olivia a dégagé spécifiquement des documents relatifs à la préservation des haies bocagères par les PLU et PLUI. Elle a ainsi participé à l'une des réunions du groupe bocage de Saint-Lô Agglomération dont le PLUI est en cours d'élaboration (28/06/2022). A la fin, elle en a établi un petit guide informel (son service civique arrivant à terme) disponible sur consultation à l'association pour tout bénévole souhaitant prendre part à la préservation du bocage lors de l'élaboration de ces documents d'urbanisme.
- Elle a eu l'occasion aussi de s'entretenir avec différents acteurs du territoire manchot et d'ailleurs (associations, élus, représentant du monde agricole, administrations ...) pour permettre à chacun d'avoir une vision sur les outils de préservation des haies et d'encadrement des activités relatives à ces éléments boisés et ainsi comprendre les positions ou contraintes de chacun.
- Le Pôle Régional Environnement confié au Tribunal judiciaire de Coutances s'est doté d'une juriste spécialisée. A son arrivée en juin 2022, elle a rencontré l'ensemble des acteurs dans le département. Delphine a ainsi été amenée à présenter l'association et rappeler ses préoccupations (5/07/2022).
- L'OCLAESP (Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique) a maintenant des délégations régionales. Administrativement, la Manche et d'autres départements Normands sont rattachés à la délégation de Rennes. Les délégations ont eu pour mission de se présenter aux acteurs des territoires. Une présentation a ainsi été faite à Manche-Nature (représentée par Delphine) et FNE Normandie (représentée par Alice) le 29 avril 2022.

### *Communication – valorisation des actions juridiques auprès des médias*

- Dans la continuité de la communication lancée en 2021 sur les législations encadrant les opérations relatives aux haies bocagères, envoi d'un communiqué sur les limites des tailles à la presse (non repris) et diffusion sur le site internet de Manche-Nature).
- Il a été répondu à l'enquête de Inès LERAUD pour son article sur l'agro-industrie Bretonne avec un écho de ce qui se passe ailleurs, sur Reporterre : <https://reporterre.net/En-Bretagne-une-porcherie-geante-s-impose-a-coups-de-passe-droits> (information des combats menés dans la Manche).
- Diffusion d'un communiqué à la presse suite à la confirmation en appel de la condamnation de l'ancien maire de Saint Vaast la Hougue pour avoir modifié le profil d'un cours d'eau de sa commune sans autorisation et sans étude d'impact. Reprise par la Manche Libre (14/11/2022), Presse de la Manche (13/11/2022), Ouest France (18/11/2022).
- La presse et les différents médias étaient présents lors du procès des carottes au dichloropropène (trafic et utilisation dans le bassin des carottes de Créances de produits phytopharmaceutiques interdits) et ont couvert ce dossier dans lequel Manche-Nature est partie civile au côté de FNE, FNE Normandie, le CREPAN, Générations Futures et la Confédération Paysanne.
- Concernant le dossier relatif à l'exécution des décisions de justice ordonnant la remise en état du site remarquable du littoral de Gênets où une stabulation a été construite sans autorisation préalable et sur un terrain non constructible, à la suite de la confirmation en appel de l'astreinte et d'un délai d'exécution d'un an, il a été répondu à France 3 Normandie et il a été renvoyé pour la presse écrite au dossier factuel publié sur notre site internet.

### *Autres*

- Suite à l'arrivée d'une nouvelle juriste à FNE Normandie, Alice, Delphine et celle-ci échangent (téléphone ou visio) de manière périodique sur l'activité juridique en Normandie, s'épaulant ainsi si besoin sur les cas de chacune.
- Olivia a animé le temps de son service civique la commission bocage de Manche-Nature né à la suite de l'AG 2020 et dont la mise en place a été rendue difficile par le contexte sanitaire.
- Manche-Nature a été sollicitée dans le cadre de la mise en place de Travail d'intérêt général collectif par la référente territoriale du TIG et la Cheffe d'antenne d'insertion et probation de Coutances. Un échange très riche a eu lieu entre ces personnes et Delphine (11/07/2022). Manche-Nature n'ayant pas de projet de chantier pouvant rentrer dans leurs objectifs, nous avons dû y répondre défavorablement et avons orienté vers d'autres interlocuteurs/structures plus adaptés.
- Sur les demandes de communication de documents administratifs, la commission d'accès à ces documents (CADA) a été saisie 2 fois et a rendu un avis favorable en 2022.
- Delphine a participé au stage annuel du réseau juridique de FNE ayant comme sujet principal « *Comment construire une stratégie contentieuse associative pour une prise en compte réelle de la biodiversité dans le développement des énergies renouvelables* » (Mèze – 30/09 et 1er/10/2022).
- 1 Seul numéro de combat juridique est paru en 2022, le n° 102 en janvier, ayant pour édito : « Produits phytopharmaceutiques à Créances : « les carottes sont bien cuites » au dichloropropène ».
- Et toujours en soutien du travail de bénévoles, l'équipe juridique est amenée à apporter un appui technique selon les besoins et sujets.

## Activité contentieuse

### Synthèse des affaires gagnées ou perdues devant les juridictions en 2022

Affaire	Juridiction	✓=Gagnée ✗=Perdue	Résultat appel ou cassation	Date Jugement ou arrêt	Contentieux	Etat	Domages Intérêts octroyés / €	Frais octroyés / €	Condamnati-on aux frais / €	Autre réparation	Impact total / €	Impact nature / pollution
1 Incendie Sphère – non respect des prescriptions Installations classées pour la protection de l'environnement	Tribunal correctionnel de Coutances	✓	/	10/01/22	Judiciaire	Définitif	1 000 €	200 €	/		1 200 €	Evolution des pratiques administratives et/ou des comportements – prévention des pollutions / dommages à l'environnement
2 Epandage produits phytosanitaires – non respect zone de non traitement point d'eau – SNCF Réseau	Tribunal correctionnel de Coutances	✗	/	22/06/22	Judiciaire	Appel	/	/	/	/	0 €	Pollution cours d'eau et environnement
3 Arrêté préfectoral d'enregistrement méthaniseur Pirou	Tribunal administratif de Caen	✗	/	29/07/22	Administratif	Appel	/	/	1 000 €	/	1 000 €	Risques de pollution / dommages milieux aquatiques
4 Remise en état des lieux espace remarquable de Genets – stabulation illégale	Cour d'appel de Caen (Juge de l'exécution)	✓	Confirmation Jugement	23/09/22	Judiciaire	Pourvoi	/	/	/	Astreinte provisoire 50€/J (sur 4 mois)	0 €	Préservation d'un espace remarquable du littoral
5 Modification du profil du cours d'eau la Bijuée à Saint Vaast-la-Hougue	Cour d'appel de Caen	✓	Confirmation Jugement	10/10/22	Judiciaire	Définitif	1 200 €	1300€ (500€ + 800€)	/	/	2 500 €	Evolution des pratiques administratives et/ou des comportements – prévention des dommages aux milieux aquatiques
<b>Bilan</b>											<b>2 700 €</b>	

Pour résumer :

<b>✓ = 3</b>	J = 3	Definitif = 2	2 200 €	1 500 €				
		Pourvoi = 1						
		A = 1	Appel = 1		1 000 €			
<b>✗ = 2</b>	J = 1	Appel = 1						
		A+J = 2	Appel = 2					
<b>5 jugements et arrêts</b>	Taux de succès = 60%	Totaux	A=1	Definitif = 2	2 200 €	1 500 €	Solde définitif	3 700 €
			J = 4	Voie de recours = 3			1 000 €	Solde aléatoire

## Commentaire

*NB l'ensemble des affaires ont fait ou vont faire l'objet d'un ou plusieurs articles détaillés dans la revue Combat Juridique.*

Peu de jugements ou arrêts rendus en 2022. Cela s'explique notamment par une diminution des recours devant le juge administratif. L'investissement sur les actions non contentieuses a mobilisé le poste juridique. Un rééquilibrage est prévu en 2023.

## Comparatif

**Attention**, sur les aspects financiers ci-dessous, il n'est pas tenu compte des charges liées à l'activité juridique qui doivent être déduites. Les sommes indiquées ne sont pas les sommes perçues par l'association, mais octroyées par les juges l'année du bilan. Elles ne sont pas toujours récupérées dans l'année en cours et certaines sont en fait des confirmations de frais ou de dommages et intérêts prononcés en première instance. Il peut aussi s'agir de sommes non définitives pour cause d'appel ou de pourvoi. Pour toutes ces raisons, il convient de se reporter au bilan comptable pour avoir une vision réaliste des comptes de l'activité juridique.

Année	Nb d'affaires	Taux de succès	Sommes octroyées ou confirmées en €	Condamnation en €	Impact total en €
2022	5	60 %	3700,00€	1000,00€	2700,00€
2021	12	66,5 %	17 390,50 €	800,00 €	16 590,50 €
2020	12	75 %	13 573,00 €	250,00 €	13 323,00 €
2019	15	73,33 %	15 140,50 €	3 750,00 €	11 390,50 €
2018	9	66,50 %	10 050,00 €	750,00 €	9 300,00 €
2017	12	41,60 %	4 250,00 €	3 700,00 €	550,00 €

## Contentieux engagés en 2022 devant les juridictions de première instance ou autorités judiciaires, non encore jugés

N°	Affaire	Juridiction / Autres	Date
1	Lotissement de la Masse à Coutances – violation législation espèces protégées	Office Français de la biodiversité Dépôt de plainte	6/10/22
2	Pollution cours d'eau Hauteville-la-Guichard – GAEC Hulmer	Tribunal correctionnel de Coutances Constitution de partie civile	15/11/22
3	Détention et naturalisation illégale d'espèces protégées – M. Jean-Pierre R.	Tribunal correctionnel de Coutances Constitution de partie civile	13/12/22
4	Autorisation destruction goélands argentés Chausey 2022	Tribunal administratif de Caen Recours en annulation	6/08/22

**Actions juridiques préventives engagées en 2022 ayant permis d'éviter à ce jour une atteinte à l'environnement ou en vue de prévenir une atteinte – autres**

N°	Affaire	Action	Date	Résultat
1	Permis de construire à Jullouville – secteur de carolles plage	Demande de retrait du permis	8/03/22	Refus du maire mais nouveau projet déposé par Pozzo revu à la baisse.
2	Projet d'aliénation d'un chemin rural – commune de Trelly (Quetteville-sur-Sienne)	Observations enquête publique (NB : forte mobilisation du public et des associations contre cette aliénation)	29/03/22 26/04/22	Conclusions défavorables du commissaire enquêteur. Délibération du conseil municipal refusant l'aliénation.
3	Carrière de Saint Sébastien de Raids-violation législation espèces protégées	Rappel législation au carrier + copie courrier à l'Office Français de la Biodiversité et la DREAL	9/05/22	L'extraction a été réalisée.
4	Destruction nids d'Hirondelles de fenêtre – Sté Elle et Vire Condé-sur-Vire	Courrier de demande de réparation en nature.	9/08/22	19/09/22 : réponse de la sté en charge de l'entretien. Installation de nichoirs en remplacement de ceux détruits et formation des agents. Courrier de demande de suivi de ces mesures en 2023.
5	Projet Hommage au Héros – Carentan les Marais (D-Day Land)	Observations concertation publique	6/10/22	Projet toujours en cours de procédure. Enquête publique à venir en 2023
6	Stérilisation œufs Goélands argentés Cherbourg	Courrier information illégalité des précédentes décisions autorisant la stérilisation + invitation à se rapprocher de la Ville de Granville, du CPIE du Cotentin et de l'OFB pour l'expérience positive du comité citoyen.	19/10/22	Pas de réponse de la commune. Manche-Nature a été informée d'une prise de contact auprès de la commune de Granville.
7	Permis d'aménager lotissement les cavaliers à Hauteville-sur-Mer	Demande de retrait de la décision du maire délivrant le permis d'aménager	21/10/22	Refus 24/12/22 Recours contentieux déposé en 2023

**Partenariats 2022**

N°	Association	Nb	Affaire	Nature de l'action
1	FNE	1	commerce et utilisation de pesticides interdits	Contentieuse
2	FNE Normandie	3	détention et naturalisation illicite d'espèces protégées commerce et utilisation de pesticides interdits destruction nids d'oiseaux protégés (Hirondelles de fenêtre)	Contentieuse
3	CREPAN	1	commerce et utilisation de pesticides interdits	Contentieuse
4	Cotentin-Nature	1	suivi projet D-Day-Land	Pré-contentieuse
5	AAPPMA Saint-Lô	1	utilisation de pesticides / non respect des zones de non traitement	Contentieuse